

Un obscur projet de restauration de la noblesse (1897-1937)

Yves Drolet

Numéro 126, été 2016

La noblesse de la Nouvelle-France jusqu'au XXe siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83294ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Drolet, Y. (2016). Un obscur projet de restauration de la noblesse (1897-1937). *Cap-aux-Diamants*, (126), 23–26.

UN OBSCUR PROJET DE RESTAURATION DE LA NOBLESSE (1897-1937)

par Yves Drolet

De 1897 à 1937, des descendants de familles nobles et seigneuriales canadiennes-françaises ont adhéré à une organisation appelée Ordre aryen et seigneurial de la noblesse du Canada, connu par la suite sous le nom de Collège des armes du Canada, puis Conseil armorial de Québec.

DES ÉTATS-UNIS AU QUÉBEC

Paradoxalement, l'histoire de cette organisation commence en 1880 à Baltimore, lorsque des notables américains ont fondé l'Ordre aryen d'Amérique, à l'invitation de Frederick Gilman Forsyth, intellectuel du Maine qui se faisait appeler Frédéric Gregory Forsyth, vicomte de Fronsac. Ayant grandi dans un milieu francophile de mentalité aristocratique, Forsyth croyait à la supériorité de la race aryenne, qu'il identifiait aux familles nobles européennes. Après s'être inventé une généalogie qui le rattachait aux vicomtes de Fronsac, en Aquitaine, il a entrepris de réunir les Américains ayant des ancêtres nobles pour amorcer une restauration des institutions aristocratiques du XVII^e siècle aux États-Unis. L'Ordre aryen d'Amérique a recruté la majorité de ses membres parmi les ex-officiers sudistes de la guerre de Sécession. Cependant, ceux-ci se sont peu à peu ralliés au gouvernement américain à mesure qu'on leur a permis de mettre en place un régime de ségrégation raciale dans leurs États.



Forsyth de Fronsac dans *Memorial of the Family of Forsyth de Fronsac*, 1903. (<https://archive.org/details/memorialoffamily01fron>).

Isolé chez lui, Fronsac a tourné son attention vers le Canada, monarchie où il espérait trouver un auditoire plus réceptif à ses thèses aristocratiques. Il a commencé par fonder une association loyaliste à Montréal en 1895. Ce groupe réunissait des descendants des Loyalistes, et ceux des nobles et seigneurs canadiens qui avaient loyalement servi la couronne durant la guerre d'Indépendance américaine et la guerre de 1812. C'est à partir de cette section francophone de l'association loyaliste qu'il a créé l'Ordre seigneurial du Canada en 1897, avec des membres comme l'ex-premier ministre Henri-Gustave Joly

de Lotbinière, le juge en chef Jonathan Würtele et les barons Charles et Reginald Grant de Longueuil.

L'Ordre seigneurial a aussi accueilli des membres de la famille noble Denys, de laquelle Forsyth prétendait descendre parce que l'un d'eux s'intitulait sieur de Fronsac au XVII^e siècle. Parmi ceux-ci, on trouvait l'aristocrate français Louis de Bonnaventure, avec qui Fronsac a échafaudé un projet d'établissement de nobles français en Nouvelle-Écosse et divers autres censés marquer le tricentenaire de Québec. À côté de ces représentants authentiques de la noblesse canadienne, Fronsac a ouvert les portes de son ordre à quiconque trouvait un seigneur parmi ses ancêtres, comme le menuisier Alphonse Pinel Lafrance, promu sieur de l'Espinay parce qu'il descendait de Louis Hébert.

NAISSANCE DU COLLÈGE DES ARMES DE LA NOBLESSE

Fronsac a aussi créé un Ordre des Bannerets de Québec pour les descendants des véritables Loyalistes. En 1903, pour chapeauter les deux ordres, il a institué le Collège des armes de la noblesse du Canada dont il s'est proclamé maréchal de blason et dont son frère Thomas Scott Forsyth est devenu registraire général, avec les titres de baron de Miscou et comte de Gaspésie. À partir d'une interprétation fantaisiste du traité de Paris, les frères Forsyth ont prétendu que la juridiction de leur Collège



Georges-Élie Amyot décoré de la croix de l'Ordre seigneurial du Canada. (*Le Québec, une histoire de famille*).

s'étendait à toute l'Amérique. Ils ont ainsi inclus sous leur parapluie l'Ordre aryen de Saint-Georges qui avait succédé à l'Ordre aryen d'Amérique aux États-Unis en 1892, sous la direction du docteur Joseph Bulloch.

En 1912, les frères Forsyth ont organisé une assemblée de la noblesse aryenne à l'Université McGill, vraisemblablement sous la présidence du prince Augustin d'Iturbide, prétendant au trône impérial du Mexique. Cette réunion, appe-

lée Cour seigneuriale, a eu un rebondissement inattendu. Le 27 octobre 1912, le *New York Times* écrit que la Cour seigneuriale du Canada va demander au tribunal international de La Haye de se pencher sur la violation par la Grande-Bretagne des droits de la noblesse canadienne prévus au traité de Paris avant d'entendre une plainte déposée par les Britanniques qui voulaient empêcher les États-Unis de se donner un avantage commercial en exemptant les navires américains des droits de passage

dans le canal de Panama. L'idée de cette démarche semble être venue de l'avocat américain William Nelson Cromwell, lobbyiste pour le canal, qui connaissait le docteur Bulloch et le prince Iturbide et qui a voulu instrumentaliser le Collège des armes du Canada pour mettre des bâtons dans les roues de l'Angleterre dans cette affaire.

Cette initiative bizarre ne semble pas avoir été menée plus loin, mais elle soulève une question : pourquoi Fronsac a-t-il pris le parti des États-Unis contre la Grande-Bretagne alors qu'il était monarchiste et qu'il avait fondé une association loyaliste? En fait, notre vicomte n'aimait pas plus le parlementarisme britannique que la démocratie américaine. À son arrivée au Canada, il avait espéré convaincre les autorités d'adopter une constitution aristocratique. Lorsqu'il s'est rendu compte que la démocratie parlementaire était bien installée et qu'elle avait le soutien de la couronne britannique, il a pris ses distances vis-à-vis de la monarchie anglaise et il s'est rapproché des milieux nationalistes cléricaux. Ainsi, des ecclésiastiques ont adhéré à l'Ordre seigneurial, comme l'abbé Frédéric-Alexandre Baillargé, curé de Verchères, qui avait proposé de créer un drapeau distinctif pour les Canadiens français et qui a brièvement accueilli le siège du Collège des armes du Canada dans son presbytère en 1915.

Un autre membre de l'Ordre présente un profil différent. Georges-Élie Amyot était un *self-made man* qui avait fait fortune dans la fabrication de corsets, devenant conseiller législatif. L'admission au sein de la noblesse seigneuriale représentait le couronnement de son ascension sociale et il portait fièrement à la poitrine la croix de l'Ordre aryen que Fronsac lui avait accordée.

Après la Première Guerre mondiale, l'Ordre seigneurial a surtout recruté des descendants de ses membres originaux, comme Ernest Würtele et Alain Joly de Lotbinière. Parallèlement, les frères Forsyth ont projeté de fédérer toutes les



Décorations de l'Ordre aryen et seigneurial de Fronsac de l'Empire (avers en haut à gauche, revers en haut à droite). Les honneurs spécifiques de cet ordre ont été identifiés par des rubans de différentes couleurs et un caractère distinctif. (<http://heraldicscienceheraldique.com/f.html>).

organisations monarchistes du monde. On ne saura jamais si ce projet se serait concrétisé, puisque le vicomte de Fronsac est décédé à Toronto en 1925.

DES ACTIVITÉS DOUTEUSES

À la mort de Fronsac, son frère est devenu maréchal de blason du Collège des armes, dont il a transféré le siège à New York, confirmant la transformation de l'organisation en chambre internationale d'enregistrement de titres de noblesse douteux. Il est tombé sous l'influence de Paul Riedelski, pseudo-descendant des rois de Pologne, qui avait fondé une association de la noblesse américaine centrée autour d'une idéologie aryenne. À partir de ce moment, le Collège n'avait plus de canadien que le nom et paraissait destiné à se fondre dans la nébuleuse nobiliaire de Riedelski. C'était toutefois sans compter sur Charles Pichel, escroc américain pro-

fasciste qui avait trouvé un filon lucratif dans la vente de fausses armoiries. En 1928, Pichel a créé la Société héraldique américaine à New York avec William Sohler Bryant, un médecin généalogiste qui lui servait de paravent. Un rapport judiciaire nous apprend que Pichel détournait les fonds de la Société à des fins personnelles. Dans le cadre des activités de la Société héraldique, Pichel a fait la connaissance de Bulloch et de Riedelski; par eux, il a appris l'existence du Collège des armes du Canada et il a eu l'idée de lui donner un nouveau souffle pour étendre son commerce de blasons frauduleux à l'extérieur des États-Unis. C'est dans cette intention cachée qu'il a entrepris des démarches qui ont mené à l'incorporation du Collège d'armes de la noblesse à Montréal en 1932, dont il était administrateur avec Bryant et Ernest Würtele. Ce dernier croyait avoir affaire à des gens honnêtes.

UNE CAUSE PERDUE

En 1933, le Collège a réuni la Cour seigneuriale; aux côtés de Würtele, on trouvait Alain Joly de Lotbinière; les avocats Antoine Taschereau, frère du premier ministre du Québec, et Charles Boucher



de Boucherville, petit-fils d'un premier ministre du Québec; les notaires René Chaussegros de Léry et Edmond de Sales Laterrière; et l'abbé Azarie Couillard-Després, historien qui avait publié une apologie de la noblesse canadienne. En décembre 1933, la Cour seigneuriale a rédigé un mémoire dans lequel elle réclamait le rétablissement des droits de la noblesse canadienne en reprenant les arguments de Fronsac. Que des notables en apparence parfaitement intégrés dans la bourgeoisie canadienne-française et dans le système parlementaire britannique aient revendiqué à une date aussi tardive des privilèges issus du Régime français illustre la puissance des atavismes culturels familiaux. Pendant que la Cour seigneuriale revendiquait ses droits, Pichel se couvrait de la respectabilité du Collège pour s'adonner à ses activités illicites. Ainsi, il s'est acoquiné à Frédéric Hahn, alias marquis de Champvans de Farémont, faussaire parisien dont il a fait son vendeur de diplômes de noblesse en Europe en qualité de représentant du Collège.

En mars 1936, le décès de Würtele a laissé Bryant et Pichel seuls administra-



teurs de l'organisation. Deux semaines plus tard, sans doute pour se soustraire à la tutelle des deux Américains, les membres de la Cour seigneuriale ont créé le Conseil armorial de la noblesse de Québec, dont ils ont demandé l'incorporation à l'Assemblée législative. Le projet de loi privé en ce sens stipulait que le Conseil voulait maintenir un registre de la noblesse du Canada français. Les membres, désignés sous l'appellation de noblesse seigneuriale, devaient descendre d'une personne ayant légalement porté des armoiries ou possédé une seigneurie au Québec avant l'abolition du régime seigneurial. Le projet de loi a suscité des réticences de la part du ministre Téléphore-Damien Bouchard

et de députés montréalais de l'Action libérale nationale, qui s'opposaient à la reconnaissance d'une aristocratie et souhaitaient en finir avec les derniers vestiges de l'ère seigneuriale; il est mort au feuillet à la dissolution de la législature.

En 1937, les membres de la Cour seigneuriale sont revenus à la charge en demandant à la nouvelle législature d'incorporer leur organisation désormais appelée Conseil armorial de Québec. L'étude du projet au Comité des bills privés a donné lieu à un débat d'avocats entre Maurice Dupré, ex-solliciteur général du Canada qui représentait les demandeurs, et le député Auguste Boyer. Soulignant que l'octroi de titres de noblesse



Abbé Azarie Couillard-Després (1876-1939).
(Banque d'images de Cap-aux-Diamants).

était la prérogative du souverain, Boyer doutait que l'Assemblée puisse légiférer dans ce domaine. Dupré a répliqué que le Conseil armorial voulait seulement confirmer les titres existants. Boyer a rétorqué que les demandeurs n'avaient pas besoin de s'incorporer pour déclarer telle ou telle personne noble, et qu'il voyait d'un mauvais œil une loi officialisant l'existence d'une noblesse au Québec.

Le projet de loi n'a pas été adopté et rien n'indique que la Cour seigneuriale se soit réunie par la suite. De leur côté, Bryant et Pichel n'ont rien fait de la charte du Collège d'armes de la noblesse, qui a été annulée pour cause d'inactivité. C'est ainsi que le mouvement de la noblesse aryanne d'Amérique né à Baltimore en 1880 s'est éteint au Québec en 1937.

Yves Drolet est traducteur, généalogiste et historien indépendant.

Pour en savoir plus :

Drolet, Yves. *The Aryan Order of America and the College of Arms of Canada (1880-1937)*. Montréal, 2015, téléchargeable gratuitement à partir du catalogue IRIS de BANQ.



**MAJOR ERNEST F. WÜRTELE, 18th Regiment,
President Royal Military College Club of Canada,
1902.**

Ernest-Frederick Würtele (1860-1936). Il est le fils de Jonathan Saxton Würtele. (<http://everitas.rmclub.ca/?paged=256>).